

Stage Danse du Comté nantais

11 janvier 2026



Quoi ?

Danses du Comté nantais : La Basse Loire

Le terroir de Basse-Loire se situe entre Nantes et l'embouchure du plus long fleuve de France et qui termine sa course en Bretagne. Les danses suivantes seront étudiées : le Menuet de Sautron, l'Aéroplane de Couëron, le galop de Basse-Indre, le Rond de Sautron... Le programme pourra être adapté.

Qui ?

Intervenants : Yvette Peaudcerf et Michel Guillerme

Yvette Peaudcerf : Personne-ressource pour le terroir de Basse-Indre. Vice-présidente de la confédération Kenleur en charge du patrimoine.

Michel Guillerme : Chercheur en Arts et Traditions populaires de haute-Bretagne dont les terroirs de prédilection sont le Ponthièvre (là où il est né et a grandi) et le comté nantais (là où il vit). Il possède désormais une importante collection de coiffes et de pièces de vêtements traditionnels des grands terroirs de la haute-Bretagne. Ainsi il est référent à la Confédération Kenleur en danse et costume pour le Ponthièvre et le Comté nantais.

Quand ?
Où ?

Le dimanche 11 janvier 2026 - La Maison de la Boissière 28, rue du Centre 78190 Trappes

De 09h00 à 13h00.



€ ?

Date limite d'inscription : 02 janvier 2026

Inscription à adresser par mail à : secretariat.kidf@gmail.com

Conditions financières :

- Adhérent à Kenleur-IDF : gratuit
- Adhérent autre fédération Kenleur : 20€
- Association ou particuliers non adhérent à une fédération Kenleur : 30€